



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Proposition de Benjamin Stora sur la mémoire franco-algérienne : et maintenant ?

Question écrite n° 35964

Texte de la question

M. Alexis Corbière interroge M. le Premier ministre sur les suites que le Gouvernement entend réserver aux propositions du rapport de Benjamin Stora sur « Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie ». En juillet 2020, le Président de la République a chargé cet historien spécialiste de l'Algérie de « dresser un état des lieux juste et précis » sur le sujet, en vue de favoriser « la réconciliation entre les peuples français et algérien ». Son rapport, rendu le 20 janvier 2021, préconise une trentaine d'actions concrètes pour « regarder et lire toute l'histoire, pour refuser la mémoire hémiplégique ». Benjamin Stora propose notamment la panthéonisation de Gisèle Halimi, qui fut une grande opposante à la guerre et l'oppression coloniale. Il suggère également d'ouvrir un fonds d'archives accessible aux deux pays et permettant aux chercheurs de consulter des documents encore classés secrets aujourd'hui. Le rapport évoque également l'idée de construire une stèle en hommage à l'émir Abdelkader, grand artisan de l'indépendance algérienne, ainsi que la restitution par la France de son épée à l'Algérie. Favorable à ces propositions, M. le député souhaite désormais connaître les suites qui seront réservées à ce rapport. Jusqu'à présent, Emmanuel Macron a semblé vouloir passer des paroles aux actes sur les questions mémorielles portant sur la guerre d'Algérie et la colonisation. La reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans l'assassinat de Maurice Audin fut une étape nécessaire du travail restant à accomplir sur ces questions. Bien d'autres actions concrètes devront être entreprises pour faciliter la réconciliation : ce rapport doit donc être suivi de décisions fortes, inspirées de ses propositions et prises en accord avec le Parlement et les représentants des parties concernées. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

Texte de la réponse

Conformément à la mission que lui avait confiée le Président de la République, le 24 juillet 2020, Benjamin Stora a remis au Président de la République ses conclusions et recommandations sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Le Président de la République a salué la qualité de ce travail conduit dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de respect de tous. Le souhait du Président est de poursuivre le travail de mémoire, de vérité et de réconciliation engagé au cours des dernières années dans notre pays et dans ses liens avec l'Algérie. Il engagera, sur la base de ce travail, plusieurs initiatives concrètes afin d'avancer sur un chemin de reconnaissance de toutes les mémoires et d'apaisement. Il s'agit de construire, dans le temps long, dans l'apaisement et dans l'écoute, une réconciliation des mémoires et de se tourner vers la jeunesse en France et en Algérie, dans une démarche d'éducation et de transmission. Nombre de propositions de M. Stora nécessiteront une instruction confiée à une commission « Mémoires et Vérité » qui sera mise en place dans les semaines qui viennent. Le Président de la République présidera les prochaines commémorations - 25 septembre "Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives" - 17 octobre 2021 (commémoration de la répression de la manifestation du 17 oct 1961 organisée par le FLN à Paris) - 19 mars 2022 (60 ans des accords d'Evian) C'est bel et bien une démarche de reconnaissance de la vérité qui s'inscrit dans la perspective tracée par le PR depuis 2017, une reconnaissance en actes, comme en attestent la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin lors de la bataille d'Alger et d'Ali Boumendjel, avocat et

dirigeant politique du nationalisme algérien, le travail de réparation morale et matérielle effectué en direction des Harkis (notamment le Fonds de solidarité, 40 millions sur 5 ans) ou la restitution des crânes de 24 combattants tués au début de la colonisation française au XIXe siècle.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35964

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2021](#), page 814

Réponse publiée au JO le : [16 mars 2021](#), page 2289